



Alain du Brusle



Xavier du Terrail

Le Marché :

En décembre, les marchés actions européens ont poursuivi leur progression (StoxxEurope 50NR: +1,9%, Eurostoxx50NR: +1,8%, CAC40NR: +0,7%).

Les marchés ont été soutenus par la validation du nouveau plan de relance aux Etats-Unis et l'accord de dernière minute sur le Brexit. Les banques centrales ont également confirmé leur soutien indéfectible aux économies avec le maintien de taux d'intérêts durablement bas et d'achats obligataires significatifs.

Dans ce contexte, le mouvement de rotation sectorielle entamé en novembre s'est poursuivi avec une moindre ampleur. Les secteurs cycliques ont progressé (matières premières: +10%, auto: +5%, industrie: +4%) au détriment des secteurs les plus défensifs (santé: 0%, télécoms: -3%). De son côté, la technologie (+5%) a de nouveau très bien performé.

Le Fonds :

En décembre, le fonds progresse de 2,1% (StoxxEurope50NR: +1,9%).

L'allocation sectorielle a eu une contribution positive avec une surpondération des matières premières, de l'industrie et de la technologie, et une sous-pondération de la santé. La sélection de valeurs a été soutenue par les sociétés de semiconducteurs (ASML, ASML, Soitec, ...), mais a été légèrement pénalisée par un positionnement « qualité/croissance » au sein de chaque secteur.

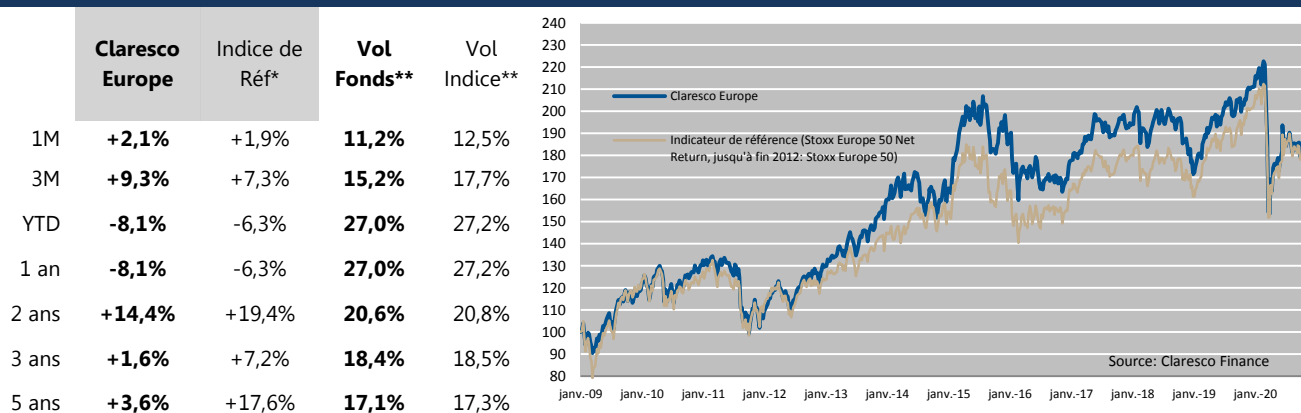
Au cours du mois, nous avons allégé la santé (Idorsia, Morphosys, Novartis, Roche) et renforcé la chimie (Air Liquide, DSM, Linde) l'industrie (Alstom, Spie, Vinci), la technologie (Prosus, SAP) et l'assurance (NN, Scor).

Nos Perspectives :

En 2021, les marchés actions devraient rester fondamentalement soutenus par les campagnes de vaccination qui confortent le scénario d'un retour à une vie plus normale après l'été. A court terme, la situation sanitaire demeure cependant préoccupante en Europe et aux Etats-Unis où le froid hivernal et l'arrivée de souches plus contagieuses entraînent un durcissement des restrictions de mobilités. L'impact de la couverture vaccinale ne devrait en effet être sensible que dans plusieurs mois.

Dans ce contexte, nous poursuivons l'ajustement de nos portefeuilles afin de tenir compte d'une reprise économique en 2021 (moins de santé, plus de cycliques) mais gardons notre préférence pour un mix sectoriel qui privilégie les valeurs de croissance durable (technologie, certaines entreprises leaders dans l'industrie et les biens de consommation) dont la dynamique de moyen terme demeure pérenne.

PERFORMANCES



*Depuis 2014 : (Stoxx Europe 50 Net Return), Jusqu'à fin 2013 : Stoxx Europe 50)

** Volatilité Annualisée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande.

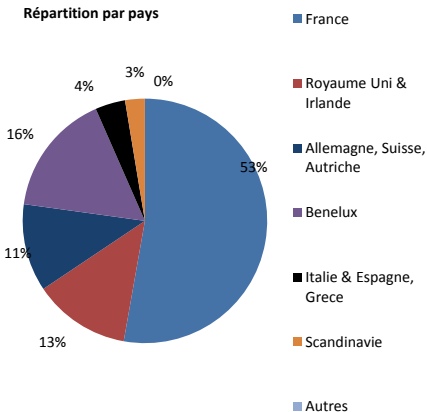
DETAILS DU PORTEFEUILLE

Valeur liquidative au 31/12/2020	116,14€
Actif total	35,1M€
Part investie en actions	98,8%
Titres en portefeuille (actions)	55
Poids des 10 plus grosses lignes	41%
Rendement moyen (%)	2,5%
PER 2021 (PF investi, valeurs PE > 0)	23x

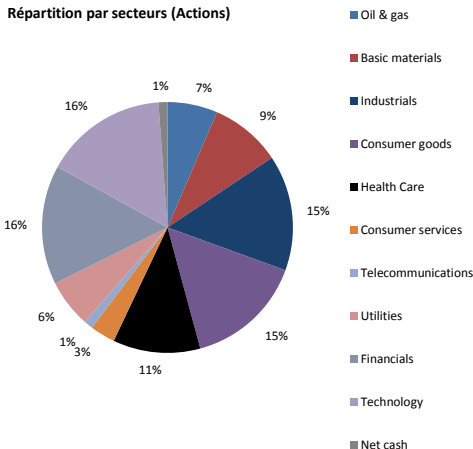
10 Principales Lignes du Portefeuille

Nestlé	6,9%	Schneider	3,7%
Total	4,6%	Sanofi	3,6%
ASML	4,5%	Teleperformance	3,3%
Allianz	4,0%	ASML	3,1%
LVMH	3,9%	Linde	3,0%

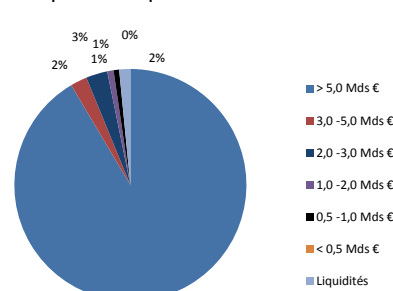
Répartition par pays



Répartition par secteurs (Actions)



Répartition par taille de capitalisation



CONTRIBUTIONS RELATIVES

Positive		Negative	
Valeur	Contrib.	Valeur	Contrib.
ASMI	+52 bp	Astra-Zeneca	-47 bp
ASML	+33 bp	Linde	-42 bp
Rio Tinto	+28 bp	Sanofi	-35 bp
Orsted	+19 bp	Téléperformance	-16 bp

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions de grande capitalisation et titres français et européens éligibles au PEA. Le processus de gestion s'appuie en premier lieu sur la sélection des valeurs avec des analyses portant principalement sur :

- L'activité de l'entreprise : dynamique des marchés ciblés, position concurrentielle et avantages compétitifs, récurrence et solidité des revenus, flexibilité et vulnérabilité des coûts, potentiel de croissance des résultats et du cash-flow.
- La qualité des équipes de direction : honnêteté, transparence, motivation, capacité à innover, à gérer les situations délicates, à exécuter.
- Le couple risque/opportunités au regard de la situation financière, du caractère cyclique et de la valorisation de l'entreprise.

INFORMATIONS GENERALES

- Catégorie du fonds : Fonds d'Investissement à Vocation Générale
- Durée minimale d'investissement recommandée : 5 ans
- Affectation des résultats : Capitalisation
- Valorisation : Quotidienne (calculée au cours de clôture)
- Profil de risques et de rendement : 1 2 3 4 5 6 7
- Commission de surperformance (parts I et P) : 15% de la surperformance par rapport à l'indice Stoxx Europe 50 Net Return
- Droit d'entrée : Néant
- Droit de sortie : 1,0% max (0 acquis au fonds)
- Frais de gestion annuel : 2,40% TTC
- Dépositaire : CACEIS Luxembourg
- Code ISIN : LU1379103143
- Éligibilité du fonds : PEA et Assurance Vie

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion. Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).